

Attentats du 22 mars : plus de six cents personnes réclament réparation devant la justice

mercredi 19 février 2020, par [Thémis](#)

La justice belge s'apprête à franchir la dernière étape de la procédure d'instruction devant mener dix hommes devant la justice pour répondre des attentats du 22 mars 2016.

Attentats du 22 mars : plus de six cents personnes réclament réparation devant la justice - © ERIC LALMAND - BELGA

A ce stade 617 personnes ont introduit une requête en réparation auprès de la justice. Ces parties civiles pourront désormais être représentées aux différentes étapes avant le procès d'assises prévu en septembre 2021.

Le service d'aide aux victimes du ministère de la justice sera présent lors de l'audience pour apporter son aide et son assistance.

Exceptionnellement en raison du nombre de parties concernées, la chambre du conseil se tiendra dans la salle de la Cour d'assises. Comme toujours à ce stade de la procédure, public et presse, ne seront pas admis.

Au départ de l'enquête, 16 suspects avaient été inculpés par la justice mais trois d'entre eux sont morts lors des attentats. La chambre du conseil devrait entériner l'extinction des poursuites pénales à leur égard.

Et pour trois autres inculpés, l'accusation ne réclame plus de poursuite.

Les inculpés peuvent choisir de se faire représenter lors de l'audience, aucune information n'a été communiquée quant à savoir qui, des inculpés, sera ou non présent lors de l'audience.

Des devoirs d'enquête complémentaires seront réclamés par la défense

Le juge d'instruction devrait dans un premier temps faire rapport de son enquête, puis l'accusation prendra la parole avant les avocats des parties.

Certains avocats de la défense ont déjà fait savoir qu'ils demanderont des devoirs d'enquête supplémentaires. Ce qui devrait entraîner un report des débats sur les charges qui pèsent sur chacun des inculpés.

Le parquet fédéral réclame le renvoi de huit inculpés devant les assises et de deux autres inculpés devant le tribunal correctionnel.

Les plus connus sont Salah Abdeslam et Mohamed Abrini, l'homme au chapeau, qu'on aperçoit fuir après l'attentat de Zaventem.

Vient ensuite Osama Krayem. Il a accompagné jusqu'au métro Pétillon, l'un des frères El Bakraoui, mort à la station Maelbeek, pour finalement renoncer à se faire exploser au dernier moment. C'est l'un des deux survivants du groupe des " kamikazes " du 22 mars, sa présence lors du procès d'assises avec Mohamed Abrini permettra de confronter les deux hommes sur les rôles et les relations au sein du groupe des terroristes qui ont frappé le 22 mars 2016.

Les autres inculpés sont considérés comme des membres de l'organisation état islamique. Pour l'accusation ils ont apporté leur concours sous diverses formes à ceux qui ont actionné leur bombe à Zaventem et à Maelbeek.

Publié par Patrick Michalle, pour RTBF, le 19 février 2020.